



RAYONNEMENT ELECTROMAGNETIQUE

► Objectif de la formation :

- Sensibiliser les participants aux risques électromagnétiques.
- Acquérir les bases nécessaires à la prévention du risque électromagnétique.
- Connaître les bases de la réglementation.

► Personnels concernés :

- Personnel utilisant et concevant des sources de rayonnement incohérent de groupe de risque 2 ou 3 (EN 62471)

► Durée de la formation :

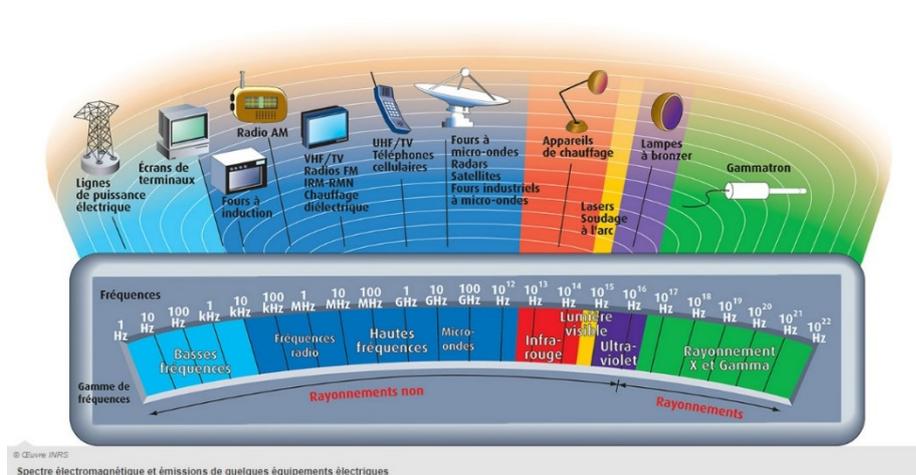
- Session initiale / recyclage : **1 jour**

► Evaluation et validation :

- A l'issue de cette formation, le stagiaire doit :
 - o Avoir des notions sur les caractéristiques d'émission d'une source incohérente et sur les effets de ces rayonnements optiques sur l'oeil et la peau.
 - o Identifier les procédures de contrôle du danger en particulier les mesures de prévention (Étiquetage, signification des symboles, groupes de risque...).
 - o Etre conscient de la nécessité d'une protection collective ou individuelle.

► Validité de la formation au CNES :

- 5 ans



Nous **contacter** pour connaître les prochaines dates disponibles.